

Factsheet groupeur GPPH 2026

Concept GPPH

Dans le cadre de la planification hospitalière 2012, la Direction de la santé du canton de Zurich (DS ZH) a élaboré avec le concours de plus de 100 experts un concept de groupes de prestations incluant quelque 140 groupes de prestations pour la planification hospitalière (GPPH). La Conférence des directeurs de la santé (CDS) a recommandé aux cantons l'adoption des GPPH et ceux-ci sont désormais utilisés dans de nombreux cantons et hôpitaux.

Logiciel groupeur

Le logiciel groupeur GPPH développé par la DS ZH met en œuvre le concept GPPH pour des cas médicaux concrets et effectue le groupement.

Fonctionnalité

Les GPPH sont attribués de manière univoque à chaque cas médical sur la base des diagnostics et des traitements. D'autres paramètres viennent s'y ajouter chez les nouveau-nés (âge en jours, âge gestationnel, poids de naissance et durée de la ventilation manuelle).

Les informations suivantes sont déterminées pour chaque cas médical:

- GPPH
- Nombres minimaux de cas pour les hôpitaux
- Nombres minimaux de cas pour les opérateurs
- Statut du contrôle des prestations et codes impliqués dans les infractions
- Indication sur le potentiel AVOS-ZH

Le groupeur GPPH peut lire et traiter divers formats d'entrée:

- SpiGes-XML
- BFS-MS
- SDEP
- SwissDRG
- SPLG-TXT/XML/JSON
- PRISMA
- SPLG.APP

En plus de grouper les données de l'année en cours, le groupeur GPPH peut également grouper les données des années précédentes.

Listes hospitalières

Plusieurs listes hospitalières (cantonales) peuvent être enregistrées dans le groupeur GPPH. Dans chaque cas, la liste des hôpitaux correcte est sélectionnée en fonction du canton de domicile du patient et du canton de l'hôpital afin de contrôler le mandat de prestations.

Intégration technique

Les entreprises informatiques peuvent intégrer le groupeur GPPH dans leurs produits. Outre le fonctionnement normal en temps différé (batch mode), un groupement en ligne en temps réel est également possible.

Acquisition

La DS ZH met à disposition le groupeur contre un droit de licence (sans support) via les canaux suivants:

- Les administrations cantonales acquièrent le groupeur GPPH auprès de la CDS.
- Les prestataires de service IT s'adressent directement à la DS ZH.
- Pour les hôpitaux qui n'intègrent pas le groupeur GPPH via leur partenaire IT et préfèrent obtenir leur propre licence, l'acquisition via l'autorité cantonale ou l'association H+ est toujours possible.

Les autres groupes intéressés sont priés de s'adresser à la DS ZH pour un plus ample informé.

Disponibilité

Une édition augmentée du groupeur GPPH paraît chaque année avec des définitions GPPH mises à jour, de nouvelles listes CHOP et CIM, ainsi que des corrections d'erreurs techniques.

La publication est toujours prévue pour la fin novembre, de façon à ce qu'il soit déjà possible de travailler avec la toute dernière version dès le début de l'année suivante.

Pour un plus ample informé

www.splg-grouper.ch/fr

www.zh.ch/de/gesundheit/spitaeler-kliniken/spital-leistungsgruppen-und-splg-grouper/spital-leistungsgruppen-und-splg-grouper-fr.html

Contact: splg@gd.zh.ch